

## PRÉFACE

Le présent document donne à des lecteurs canadiens des renseignements sur le marché indien des équipements et des services liés à l'exploitation minière. Il a été conçu pour aider les exportateurs et les investisseurs qui envisagent d'élargir leur présence en Inde à faire des choix éclairés. Un document complémentaire intitulé «**L'industrie minière en Inde - Renseignements sur l'exploration et la mise en valeur des ressources minérales**» présente des informations semblables susceptibles d'intéresser les investisseurs canadiens potentiels à l'industrie minière indienne. Un autre document sur les profils organisationnels de sociétés minières indiennes est en cours de rédaction.

Ces documents font partie intégrante de l'initiative "Focus India", programme de collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux canadiens et des groupes et des associations du secteur privé pour aider les sociétés canadiennes à évaluer les nouvelles politiques économiques indiennes et les possibilités qu'elles offrent aux entrepreneurs canadiens.

La présente étude a été réalisée pour le haut-commissariat du Canada par M. P.K.V. Krishnan, directeur de la Sarasuba Entrepreneurs Private Limited de New Delhi. Nous ne saurions être tenus responsables des erreurs ou des omissions qui auraient pu se glisser dans le texte malgré tous nos efforts.

On peut obtenir plus de précisions auprès des bureaux commerciaux du Canada en Inde, à savoir :

Commercial Division  
Canadian High Commission  
7/8 Shantipath, Chanakyapuri  
New Delhi 110 021, India  
Tél : 91-11-687-6500  
Fax : 91-11-687-5387  
Courrier électronique : delhi.td@dellhi01.gc.ca

Consulate of Canada  
4th floor, 41/42 Maker Chamber VI  
Jamnalal Bajaj Marg  
Nariman Point  
Bombay 400 021, India  
Tél : 91-22-287-6027  
Fax : 91-22-287-5514  
Courrier électronique : consulate.canada@coc.sprintrpg.sprint.com  
(pour les États de Maharashtra, Gujarat, Goa, Kamataka)

---

**Avertissement :** Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a préparé ce document avec le plus grand soin. Cependant, et bien que les renseignements qu'il renferme aient été obtenus de sources généralement dignes de foi, le Ministère ne peut en garantir l'exactitude, non plus que l'absence d'erreurs ou d'omissions, et dégage donc toute responsabilité quant au contenu de l'article.